

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :
19 mai 2021

Date d'affichage :
1^{er} juin 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 26 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 19 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DESMARETS, DUTRIAX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LAURENT (jusqu'à la question n° 3), LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. PAILLONCY, RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND.

ABSENTS :

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal
absent

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Elodie ACKNIN

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET pour la question n° 4

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Charles BRAULT

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Pierrick VERMOREL, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Elodie ACKNIN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2021**

QUESTION N° 1

OBJET : Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029 : attribution des marchés de travaux

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui se sont réunies le 12 mai 2021

La restructuration de la RD 2029 entre le carrefour de Bardon et celui du lycée Pierre Joël Bonté a été initiée dans le dernier trimestre 2019 en vue d'introduire sur cette voie express à deux fois deux voies, un espace sécurisé pour les modes actifs (vélos, piétons, etc...).

En vue de la seconde phase de la restructuration de la RD 2029, une procédure adaptée a été lancée début mars 2021.

L'ambition de cette seconde phase est de créer un espace multifonctionnel paysager de qualité sous forme de parc linéaire de 1.25 km de long avec des espaces de dilatation pour intégrer des usages spécifiques et mettre en valeur les atouts cachés du site (eau...), etc...

Au terme de la procédure, la Commission des Marchés à Procédure Adaptée qui s'est réunie le 17 mai, propose d'attribuer les marchés à :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Tranches	Montant € HT
01	VRD	Groupement EUROVIA / SER	Tranche ferme	1 239 628.40
			TO1 Raquette du Couriat	50 375.50
			TO2 Tronçon Batignolles Sud/Est	29 357.30
			TO3 Tronçon Batignolles Nord/Est	32 109.75
			TO4 Fourniture et pose de modules WORKOUT	36 003.25
			Total	1 387 474.20

C O M M U N E D E R I O M

02	Espaces verts	Groupement IDVERDE TREYVE	Tranche ferme	495 000.00
			TO1 Raquette du Couriat	4 031.50
			TO2 Tronçon Batignolles Sud/Est	8 165.42
			TO3 Tronçon Batignolles Nord/Est	6 559.87
			TO4 Regarnissage en paillis N+2 (superficie TF+TO1+TO2+TO3)	6 059.00
			Total	519 815.79
03	Renaturation	SENEZE CHARRIOT	Tranche ferme	71 282.50
04	Maçonnerie pierre sèche	MACHEFFE	Tranche ferme	59 410.00
05	Maçonnerie	E. BALTAZAR	Tranche ferme	136 409.00
06	Mobilier Urbain	SINEU GRAFF	Tranche ferme	98 360.00
07	Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore	EIFFAGE	Tranche ferme	404 085.00
			TO1 Création d'un comptage cycle piéton	21 990.00
			TO2 Réaménagement du trottoir Nord/Est du tronçon Batignolles	11 271.00
			TO3 Création d'un point WIFI public (tronçon Couriat)	7 203.75
			TO4 Raquette du Couriat	15 383.50
			Total	459 933.25
08	Marquage routier	SIGNATURE	Tranche ferme	51 220.27
09	Serrurerie	SENEZE CHARRIOT	Tranche ferme	7 357.50
Total				2 791 262.51

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les marchés aux entreprises susmentionnées,
- autoriser la signature des marchés cités ci-dessus.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 26 mai 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210526-DELIB21052601-DE
Date de télétransmission : 31/05/2021
Date de réception préfecture : 31/05/2021

RIOM